Bulletin

Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec

2520, avenue Lionel-Groulx, local 202
Montréal (Québec) H3J 1J8
514 521-1485 • 1 800 566-9662
flhlmq.com • info@flhlmq.com

LA FLHLMQ EN TOURNÉE DES CCR !

Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, la Fédération veut rendre visite au plus grand nombre possible de comités consultatifs de résidant.e.s à travers du Québec. Cette grande tournée vise à mettre en commun nos connaissances afin de mieux venir en aide aux locataires.

Nous voulons savoir comment ça va chez-vous ? Qu'est-ce qui va bien mais aussi sur quoi vous travaillez pour que ça aille encore mieux ? Nous pourrons discuter des sujets qui vous préoccupent, tant dans la gestion de nos HLM que dans la vie et le fonctionnement de nos associations et de nos CCR et, surtout, discuter des solutions à mettre en place. Nous allons aussi vous partager quelques trucs utiles sur les rénovations, les assurances, l'internet, les transferts de logement, etc.

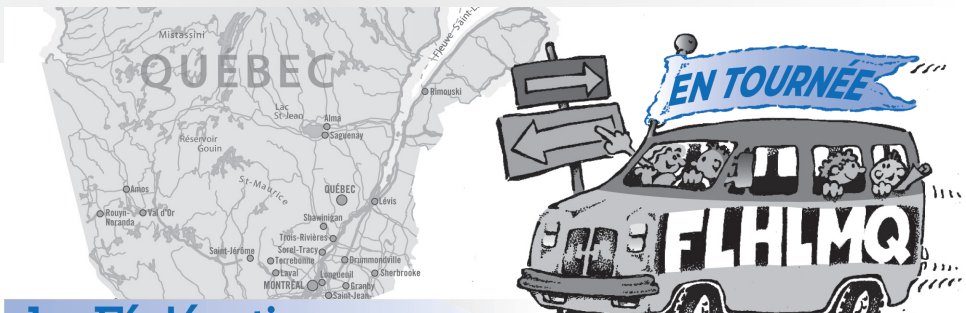

La Fédération *vient rencontrer votre CCR*

La tournée commence en octobre dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et des Laurentides et se poursuivra dans Lanaudière en novembre.

Pour plus de détails sur notre passage dans votre région, n'hésitez pas à nous contacter.

On a bien hâte de vous rencontrer !

LE PLAN DE TRAVAIL de la FLHLMQ

De gauche à droite : Chantal Daneau (Montréal), Isabelle Talon (Montérégie), Diane Brisebois (Laurentides), Lucien Dionne (Trésorier, Bas-St-Laurent), Normand Caron (Centre-du-Québec), Suzanne Payant (Montréal), Martin Fournel (Estrie), Sylvie Nadeau (Chaudière-Appalaches), Gabrielle Couture (Mauricie), Marie-France Poirier (Capitale-Nationale), Sylvie Lebeau (Lanaudière), Liette Bergeron (Laval), Yves Dubé (Président, Outaouais), Diane Morin (Secrétaire, Saguenay-Lac-St-Jean)

Le conseil d'administration de la fédération, formé des 14 délégué.e.s régionaux élu.e.s lors de notre dernier congrès, s'est réuni les 17 et 18 septembre à Québec pour adopter son plan de travail pour 2025-2026.

À partir des priorités adoptées lors du congrès, plusieurs actions sont planifiées pour cet automne :

- Le début d'une grande tournée pour rencontrer le plus possible de CCR dans les différentes régions du Québec ;
- La mobilisation des associations pour multiplier les écoutes collectives de l'École des HLM;
- Le lancement d'une campagne virale en faveur de l'internet dans les salles communautaires des HLM;
- La sensibilisation de la nouvelle ministre de l'Habitation, Sonia Bélanger, à nos demandes urgentes (colocation, transferts plus humains, mobilité en HLM, etc.) mais aussi sur l'avenir de nos HLM;
- Le partage des bonnes pratiques de consultation sur les rénovations et des mesures pour atténuer l'impact des travaux sur les locataires ainsi que les dédommagements dans certains cas de travaux majeurs possibles ;
- La promotion des beaux travaux de modernisation réalisés;
- La poursuite des travaux du comité sur le logement abordable;
- La création d'un comité interne sur les besoins en matière d'aménagement d'espaces pour les triporteurs et les quadriporteurs.

Bref, un automne motivant nous attend !

PROCUREZ-VOUS UNE ASSURANCE à prix modique pour votre logement !

C'est officiel ! Dans n'importe quel logement appartenant à un office d'habitation à travers le Québec, il est maintenant possible d'obtenir une assurance pour la modique somme de 9 $ par mois ou plus selon la protection désirée.

Aucune vérification de crédit n'est requise pour adhérer au programme d'assurance locataire à prix modique négocié par la FLHLMQ auprès de la firme BFL Canada.

Cette protection peut vous garantir une couverture de 10 000 $, 12 000 $ ou 15 000 $ pour vos biens et meubles, des frais de subsistance de 5 000 $ et d'une assurance responsabilité civile de 250 000 $. C'est une solution simple et accessible pour protéger vos biens en cas de feux, vols, ou vandalismes mais aussi ceux de vos voisin.e.s en cas de sinistre.

Pour demander une soumission en ligne : locatairesquebec.bflcanada.ca, en indiquant le code d'accès : 1234.

La FLHLMQ ne fournit pas d'informations ou de conseils sur les assurances. C'est pourquoi nous vous invitons à contacter directement la firme BFL Canada pour adhérer au Programme d'assurance locataire à prix modique.

Darshinee Bhakharreea et Diane Barigume ont animé le kiosque de la firme BFL Canada au 25e congrès de la FLHLMQ.

Pour faire une soumission en ligne* :
locatairesquebec.bflcanada.ca, en indiquant
le **code d'accès : 1234**
** notez que vous devez avoir accès à une adresse courriel*

JOIGNEZ LE COMITÉ du logement abordable !

À moins d'un an des prochaines élections provinciales, la FLHLMQ recherche des locataires intéressés à participer à son comité de travail sur le logement abordable.

Lors de notre 25e congrès, les membres ont décidé à l'unanimité de « travailler avec les associations du logement abordable pour identifier les revendications locales et nationales à mettre de l'avant dans les prochaines années, particulièrement pour éviter que les loyers augmentent plus vites que les revenus des locataires et ce sans coupure de services ».

Si vous habitez dans un logement abordable administré par un office d'habitation, nous avons besoin de vous. Les rencontres du comité se feront sur zoom et seront animées par la coordonnatrice de la FLHLMQ, Patricia Viannay.

Vous pourriez être intéressé ? Contactez Patricia à l'adresse suivante : patricia.viannay@flhlmq.com

Abonnez-vous à notre infolettre !

Tous les jeudis, lisez l'infolettre de la FLHLMQ remplie de nouvelles toutes fraîches. Pour vous abonner gratuitement, il suffit d'inscrire votre adresse courriel dans le coin droit de notre page web au flhlmq.com.

NO. 104 | NOVEMBRE 2025

LES CHANTIERS de la ministre Bélanger

Sonia Bélanger, nouvelle ministre de l'Habitation au Québec.

Sonia Bélanger vient d'être nommée ministre responsable de l'habitation. Le Premier ministre Legault a donc choisi de remplacer une courtière immobilière par une infirmière de formation. Est-ce que c'est un signe que la CAQ veut réorienter ses politiques de logement ? On le souhaite vivement.

Certes, on nous annonce régulièrement des projets de logements abordables (PHAQ) mais ces nouvelles unités ne sont pas accessibles pour les 30 000 ménages sur les listes d'attente des HLM. Même le Vérificateur Général du Québec a dénoncé, en mai 2025, que seulement 26% des logements construits avec le nouveau programme PHAQ vont aux ménages à faible revenu !

La nouvelle ministre Sonia Bélanger devra donc rectifier le tir en annonçant des cibles claires de développement de logements sociaux, dont une programmation de 5000 logements publics par année, gérés par les offices d'habitation.

Des actions pour améliorer la qualité de vie et la stabilité en HLM

Notre fédération a fait plusieurs demandes pour lesquelles elle attend des actions concrètes :

- Sur le respect des droits des locataires dans le cadre de la grande opération de rénovation de nos HLM qui se déroule jusqu'en 2027 (consultation, mesure d'atténuation et dédommagement si nécessaire) ;
- La colocation en HLM (lire l'article dans le bas de la page à ce sujet).
- L'installation de l'internet dans les salles communautaires pour rendre accessible ce service devenu essentiel aux locataires à faible revenu :
- Pour des transferts de logement plus humains, l'indexation des frais de déménagement et de ne pas déraciner les personnes aînées de plus de 65 ans de leur milieu.
- De reconnaître l'importance de l'entraide dans les HLM et le besoin de rapprocher les services de santé et les services sociaux des locataires.

Avec son expérience, nous sommes confiants que la ministre comprendra l'urgence de ces enjeux pour ceux et celles qui habitent les immeubles dont elle est maintenant la propriétaire.

TROIS NOUVEAUX offices régionaux en 2026

À compter du 1er janvier 2026, trois nouveaux offices régionaux devraient voir le jour.

- En Gaspésie, les offices de Percé, de Port-Daniel-Gascon, de Ste-Thérèse-de-Gaspé de Chandler et de Grande-Rivière formeront le nouvel office de la MRC du Rocher-Percé avec 340 logements.
- Dans le Bas-St-Laurent, les offices de Témiscouata et de la région de Dégelis se fusionnent pour devenir l'Office d'habitation du Témiscouata avec 542 HLM.
- Et en Mauricie, les OH de Shawinigan, du Lac Saint-Pierre, de Mékinac et d'Anna-Milot devraient se regrouper dans un nouvel office de 799 logements.

Si ces regroupements ont lieu comme prévu, le nombre d'offices d'habitation serait ramené de 108 à 100. Au moins deux analyses réalisées au fil des ans pour le compte de la SHQ ont démontré que le nombre minimal de logements administrés par un office pour être pleinement efficace devrait être d'au moins 300 logements, sinon plus. Il est donc inadmissible que 33 OH administrent encore moins de 100 logements avec du personnel à temps partiel et que 66 OH en comptent moins de 300.

À la FLHLMQ, nous constatons que les offices à caractère régional ont les moyens d'être à la hauteur de leurs obligations, notamment lorsque vient le temps de collaborer avec leurs locataires dans le cadre des comités consultatifs de résidant.e.s (CCR). Ça donne des possibilités réelles pour travailler à l'amélioration des services offerts aux locataires.

Dans les derniers mois, en raison des difficultés vécues par les locataires, notre fédération a réclamé le regroupement des offices dans les régions de Charlevoix et du Lac Saint-Jean Est.

Nous espérons donc que l'exemple positif des 11 offices qui fusionneront à compter du 1er janvier 2026 permettra de poursuivre le mouvement en faveur de la professionnalisation du réseau des offices.

OMH
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CHANDLER

OFFICE D'HABITATION du Témiscouata

Office municipal d'habitation de Shawinigan

LA SHQ DEVRAIT EXIGER un rapport annuel de chaque office

Pour bien évaluer la performance des offices d'habitation et la qualité des services offerts, il faudrait bien plus qu'un simple sondage de satisfaction auprès des locataires. La SHQ devrait exiger un rapport annuel d'activités de chacun des offices d'habitation.

Dans les 108 offices d'habitation au Québec, ils sont moins d'une vingtaine à produire un tel rapport de leurs activités. Seulement 6 des 10 plus gros offices ont publié un rapport annuel en 2024. Alors que les OH de Sherbrooke et de Pierre-de-Saurel fournissent plein de chiffres permettant d'évaluer leurs principales interactions avec leurs locataires, des OH comme Québec et Saguenay n'en produisent pas.

Pourtant, la production d'un rapport annuel est loin d'être une simple formalité ou une opération de marketing. C'est un outil essentiel pour rendre compte, en toute transparence, des résultats obtenus dans l'accomplissement de la mission de l'office. Il contient des informations objectives précieuses pour identifier les points forts et les points faibles des services qui sont offerts à la population. Comment un CA d'OH peut-il prendre des décisions éclairées et avoir un plan crédible s'il ne dispose pas d'informations détaillées sur les résultats de ses opérations ?

Avec des chiffres précis sur quelques indicateurs clés concernant les services offerts aux locataires, il devient possible pour les membres des CA des offices mais aussi pour les locataires actifs dans les CCR de mesurer la performance de leur office avec les résultats des années antérieures mais aussi en les comparant aux résultats des autres offices de la région.

Notre demande n'est pas extravagante puisque de nombreux organismes publics ont déjà l'obligation de déposer annuellement une reddition de compte, à commencer par la SHQ elle-même. Notre demande n'est pas non plus nouvelle puisque, déjà en 2011, nous soumettions au PDG de la SHQ, John MacKay, la proposition que les offices soient tenus de produire un bilan annuel de leurs activités en matière de développement social pour en évaluer les résultats. Celui-ci nous avait alors répondu que : « *Lorsque la SHQ impose une nouvelle exigence aux OH, elle se doit de bien évaluer la capacité des organismes à y répondre.* »

Maintenant que le nombre d'OH a été réduit précisément dans le but d'offrir de meilleurs services, peut-on penser qu'ils ont, enfin, la capacité de rendre compte de leurs actes ? D'autant plus que le gouvernement du Québec s'apprête à leur accorder plus d'autonomie en échange d'une meilleure performance de leur part.

NOS PROPOSITIONS POUR ENCOURAGER la colocation dans les HLM

Le 15 juillet dernier, un projet de modification des règles d'attribution a été déposé pour permettre la colocation dans tous les HLM. Si l'intention est bonne, les résultats risquent de l'être moins car le règlement ne contient pas de mesures positives pour encourager la colocation dans les HLM.

C'est pourquoi, la FLHLMQ a écrit à la ministre de l'Habitation et à la SHQ pour demander :

1- Que la SHQ facilite l'accès en instaurant un guichet de type babillard électronique. Un tel site existe en France (www.bienveo.fr) ; libre à la SHQ de s'en inspirer. Ce babillard électronique permettrait de mettre en relation les personnes requérantes en attente d'un HLM avec les locataires déjà signataires d'un bail en HLM et désirant partager leur logement en sous-occupation. Un site de rencontre pour colocataires où on laisse les personnes libres de choisir volontairement avec qui ils ou elles souhaitent partager leur logement réduirait la bureaucratie et impliquerait les locataires dès le début du processus.

2- Que la SHQ prévoit un incitatif financier pour les personnes seules qui accepteraient d'héberger un ou une colocataire dans leur logement devenu trop grand. Une réduction de loyer devrait récompenser ceux ou celles qui accepteront, sur une base volontaire, de partager leur cuisine, leur salon et leur salle de bain avec d'autres occupants.

3- Que la SHQ permette aux offices de mieux traiter les locataires qui doivent changer de logement en tenant compte de leurs besoins et en indexant les frais de déménagement.

Nous verrons dans les prochaines semaines si la SHQ est sérieuse dans sa volonté de réduire le nombre de logements en sous-occupation. Celui-ci est évalué à 8% du parc public, soit 9 214 logements selon le rapport du Vérificateur général du Québec de mai 2025.

NO. 104 NOVEMBRE 2025

LE 25E CONGRÈS de la FLHLMQ

La solidarité à l'honneur !

Sous le thème de l'entraide, 150 délégué.e.s des associations de locataires et des comités consultatifs des résidant.e.s (CCR) d'un peu partout au Québec se sont réunis, les 10 et 11 juin à l'Université Laval, pour participer au 25e congrès de la FLHLMQ.

Présents pour féliciter les locataires pour leur engagement, le PDG de la SHQ, Jean Martel et la ministre France-Élaine Duranceau (en vidéo) ont fait quelques annonces intéressantes sur la colocation, l'internet dans les salles communautaires et l'aménagement d'espaces pour les quadriporteurs.

Le forum de la première journée a permis d'échanger sur les différents aspects de la solidarité qui anime les locataires dans nos habitations. Plusieurs interventions ont mis en valeur l'importance de reconnaître l'implication des locataires et leur motivation à aider leurs voisin.e.s mais aussi la nécessité d'en reconnaître les limites afin que les offices et que le réseau de la santé et des services sociaux assument, eux aussi, leur part de responsabilité. Le forum s'est conclu par une déclaration lue par le président de la fédération, Yves Dubé, intitulée « *Maintenant, aidez-nous à aider !* » Les actes du forum seront publiés dans les prochains mois.

Le lendemain, les congressistes étaient de retour pour prendre connaissance et discuter du bilan de la dernière année et dresser des plans pour la prochaine année. Pour rendre le tout intéressant, les membres du CA de la FLHLMQ avaient concocté 15 petites saynètes rigolotes pour illustrer les principaux résultats de nos actions. Après avoir adopté à l'unanimité le rapport d'activités présenté par le conseil d'administration, les congressistes ont également adopté le rapport financier pour l'année 2024-2025.

En après-midi, les délégué.e.s ont discuté avec beaucoup de sérieux des propositions soumises pour adoption par le conseil d'administration et ont procédé à différents amendements afin d'en améliorer la portée.

Les locataires se sont également réunis en caucus régionaux pour élire leurs représentant.e.s au conseil d'administration de la FLHLMQ pour les deux prochaines années. Des postes demeurent vacants pour l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Laissons le mot de la fin à deux participantes qui nous ont écrit :

« Quel beau congrès, félicitation ! Et merci pour toutes les belles attentions ! Merci à tous les bénévoles. Comme d'habitude j'ai rencontré plein de monde que je ne reverrai peut-être pas. Les sujets abordés étaient variés tout en restant dans le thème. Les sourires étaient au rendez-vous aussi. Je reviens remplie de bonnes et belles intentions. »

Lorraine Allaire, vice-présidente du CCR de la Haute-Yamaska-Rouville

« Merci pour un si beau congrès, un premier pour moi mais pas le dernier. Une organisation bien structurée et de beaux ateliers. Un thème qui, appliqué, peut rendre la vie plus facile dans les HLM. »

Réjeanne Plourde, déléguée de l'ADL du Kamouraska Est

Un congrès énergique même en fin de soirée.

DISCOURS DU PDG DE la SHQ au 25e congrès

Le PDG de la SHQ, Jean Martel en compagnie du président de la FLHLMQ, Yves Dubé.

À sa première présence parmi nous, le nouveau PDG de la SHQ, Jean Martel, a su faire bonne impression. Les locataires lui ont d'ailleurs accordé une note de 85 % pour son allocution lors du congrès.

D'entrée de jeu, il s'est dit heureux et à l'aise d'être avec nous car, natif de Chicoutimi, il garde le souvenir de sa mère qui a élevé 4 enfants tout en travaillant chez Zellers. À chaque fin de mois, elle se demandait comment elle allait payer le loyer. Prenant le soin d'expliquer qu'il n'était pas encore familier avec les différents dossiers concernant la gestion des HLM, il s'est quand même prononcé sur quelques enjeux qui tiennent à cœur aux locataires.

Ainsi, il a déclaré que « *brancher les salles, c'est clair qu'on va le regarder assez rapidement car c'est une chose, selon moi, qui …* (interrompu par de chauds applaudissements) *j'aimerais tellement ça vous en donner plus* ».

Sur les espaces pour ranger les quadriporteurs, il a dit « *que c'est le temps de voir quelles sont les nécessités car il est important de s'ajuster rapidement avant que les travaux ne soient finis. Nous pourrons avoir rapidement des discussions là-dessus* ».

Concernant les rénovations et les tableaux de bord, il a pris l'engagement suivant : « *vous voulez savoir comment l'argent est dépensé, cela va sortir. Mettons que vers septembre ou octobre cela va sortir* ».

En conclusion, il a promis de revenir avec plaisir à notre prochain congrès et de répondre alors aux questions que les locataires voudront bien lui poser. Ce qui lui a mérité des applaudissements francs et sincères de la salle.

LA RÉNOVATION PROGRESSE dans nos HLM

Le nombre de logements HLM en mauvais ou en très mauvais état à travers le Québec aurait diminué de 29 165 en 2023 à 19 765 en 2025 selon les données déposées lors de l'étude des crédits de la SHQ. Les investissements massifs et les travaux majeurs des deux dernières années auraient donc permis de faire chuter de 45 % à 30 % le pourcentage du parc HLM coté D ou E.

Il s'agit évidemment d'une excellente nouvelle pour les locataires qui habitent ces immeubles. C'est également encourageant pour les 19 765 ménages qui espèrent que leur tour viendra prochainement.

Lorsqu'on regarde plus attentivement l'évolution de la situation dans les différentes régions du Québec, on constate que la palme des améliorations revient à Montréal, qui est passé d'un taux de vétusté de 78 % à 38 % de ses logements, ainsi près de 8 000 logements ne seraient plus dans des immeubles considérés comme vétustes. Les régions de l'Outaouais et du Centre-du-Québec avec des baisses de 10 %, des Laurentides, qui recule de 9 % et de la Mauricie avec 5 %, ont également progressé significativement. On ne peut malheureusement pas en dire autant pour les régions de Laval et de Lanaudière où la situation ne s'est pas améliorée.

Il est permis de croire que les investissements de l'ordre de plus de 700 millions pour chacune des trois prochaines années permettra de poursuivre cette vaste opération de remise en état de nos HLM partout au Québec.

Indice de vétusté du parc HLM par régions administratives au Québec (Comparaison entre 2025 et 2023)

	Nb de logements	Nb de logements D et E 2025	et 2023	Pourcentage de vétusté 2025	et 2023
01 - Bas-St-Laurent	2 740	417	201	15 %	7 %
02 - Saguenay-Lac-St-Jean	3 357	552	669	16 %	20 %
03 - Capitale-Nationale	6 644	2 150	1 971	32 %	30 %
04 - Mauricie	2 499	495	1 116	20 %	25 %
05 - Estrie	3 091	1 255	1 392	41 %	45 %
06 - Montréal	20 495	7 878	16 413	38 %	78 %
07 - Outaouais	2 906	1 126	1 430	39 %	49 %
08 - Abitibi-Témiscamingue	1 136	41	81	4 %	7 %
09 - Côte-Nord	1 144	80	112	7 %	10 %
10 - Nord-du-Québec	2 279	442	452	19 %	20 %
11 - Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	1 410	601	577	43 %	41 %
12 - Chaudière-Appalaches	2 791	390	343	14 %	12 %
13 - Laval	11 526	968	878	63 %	53 %
14 - Lanaudière	1 613	1 052	1 088	65 %	67 %
15 - Laurentides	2 232	446	659	20 %	29 %
16 - Montérégie	5 847	1 776	1 934	30 %	32 %
17 - Centre-du-Québec	2 055	96	309	5 %	15 %
Total	**65 143**	**19 765**	**29 165**	**30 %**	**45 %**

Source : Données déposées lors de l'étude des crédits de la SHQ en 2023-2024 et 2025-2026.

Il faut aussi s'assurer que ces sommes permettent d'apporter les améliorations voulues par les locataires, notamment les adaptations pour les personnes à mobilité réduite, les aménagements pour les familles et pour prévenir les changements climatiques. Dans son discours au 25e congrès de la FLHLMQ, le PDG de la SHQ, Jean Martel, s'est prononcé en faveur de l'aménagement d'espace pour les quadriporteurs en mentionnant qu'il fallait profiter des travaux de modernisation en cours pour ce faire.

Raison de plus pour en toucher un mot à votre office !

DES LOCATAIRES GAGNENT une compensation

À Longueuil, suite à un important dégât d'eau causé par un refoulement d'égout, l'Association des locataires de HLM de Bienville a écrit à l'office pour demander une réduction de loyer pour les ménages ayant vécu de nombreux désagréments durant les semaines de remise en état de leurs logements.

Les membres du conseil d'administration de l'ADL de Bienville.

L'Association avait pris soin de monter un dossier démontrant l'ampleur et la durée des préjudices causés aux locataires : l'impossibilité d'utiliser certaines pièces comme la cuisine, les trous dans le bas des murs, le bruit constant des nombreux ventilateurs pour faire sécher l'humidité dans les murs, la poussière et les odeurs, etc. Sur cette base, les locataires trouvaient juste de réclamer une réduction de loyer de 50% pour chaque journée de dérangement.

L'office a réagi très positivement en accordant une réduction de loyer temporaire de 50% pour chaque journée de désagrément à chaque ménage concerné. Dans la situation pénible qu'ils et elles traversaient, les locataires ont apprécié ce geste empreint de respect de la part de leur office. Selon les dispositions du Code civil du Québec, cette possibilité d'obtenir une réduction de loyer est valable autant dans le cas de sinistres que lors de rénovations majeures qui troublent de façon importante la jouissance des lieux.

Ce faisant, les dirigeants de l'office ont mis en pratique l'article 32 *du Code de déontologie des administrateurs et des dirigeants d'office* adopté par la SHQ qui prévoit « *que l'administrateur ou le dirigeant doit privilégier le règlement à l'amiable des conflits, notamment en ce qui concerne les relations entre locataires ainsi que celles avec les représentants de l'office.* »

NO. 104 | NOVEMBRE 2025

L'AMOUR dans les HLM

Ils se sont dit *« OUI, je le veux »* deux fois plutôt qu'une...

Une belle histoire d'amour et d'amitié qui s'est développée en s'impliquant dans leur comité de loisirs.

C'est dans la salle communautaire du Manoir du Vieux-Moulin qu'Yves Dargis, président du comité de locataires du Manoir du Vieux-Moulin a eu l'honneur d'agir comme célébrant pour un mariage double.

Devant leurs familles et amis respectifs, Sylvain Côté et Lucille Lefebvre ainsi que Danielle Morneau et Jean-Marc Vigneault se sont dit « *OUI* » dans la salle communautaire où ils jouent habituellement au bingo.

En couple depuis 19 ans avec Lucille, Sylvain est atteint d'un cancer mais voulait immortaliser son amour en demandant Lucille en mariage. Tous les deux sont impliqués dans le comité de locataires et ont demandé à un autre couple du comité, leurs amis Danielle et Jean-Marc en couple depuis 49 ans, d'être leurs témoins pour cette journée spéciale. Ce qui leur a donné, eux aussi, l'envie de se dire ***« OUI, je le veux ».***

C'est comme ça qu'est née l'idée du mariage-double dans leur HLM, là où résident déjà plusieurs de leurs amis.

Il n'y a pas plus belle histoire à raconter lorsque l'amour transforme les murs ordinaires d'une salle communautaire en un lieu extraordinaire.

Sylvain Côté et Lucille Lefebvre se sont dit Oui.

L'OMH DU HAUT-RICHELIEU remercie ses locataires

Pour souligner l'implication précieuse de ses bénévoles, le personnel de l'office du Haut-Richelieu a invité 35 locataires à un dîner spécial le 30 avril dernier.

Placé sous le signe de la reconnaissance et de la collaboration, ce repas trois services préparé et servi sur place a été suivi d'une compétition de casse-tête 3D, avec prix à gagner, et d'un photo booth mémorable comme en témoigne le sourire des locataires à la gauche du DG de l'OMHHR, Joël Gomez.

Fait hautement significatif, les locataires et les employé.e.s de l'office ont travaillé ensemble à la préparation du repas, au service, à l'installation et au rangement de la salle.

Plusieurs OH à travers le Québec prennent le soin de célébrer leur collaboration avec leurs locataires et leurs autres partenaires. Cela permet de renforcer le climat de confiance en valorisant le travail d'équipe, les succès collectifs et les interactions positives.

LE BALADO

Une série balado où l'historien et documentariste Jean-François Vachon va à la rencontre des résidents et des résidentes des HLM, partout au Québec.

Paroles et savoirs de locataires, c'est un moyen d'immortaliser la richesse humaine qui habite en HLM et d'éclairer tous ceux qui travaillent ou s'intéressent au logement social.

Épisode 10 : Malherbe Minault *« J'aime les gens »*
Épisode 9 : Isabelle Talon *« C'est à mon tour de donner »*
Épisode 8 : Nicole Couture *« Je sens que je rends service »*
Épisode 7 : Julie Ann Carpini *« J'ai retrouvé ma voix »*
Épisode 6 : Raymond Dagenais *« Rendre le monde heureux, ça coûte pas cher »*
Épisode 5 : Marie-France Poirier *« On a besoin de HLM »*
Épisode 4 : Rachelle Simard *« Participer, ça coûte rien et ça fait chaud au cœur»*
Épisode 3 : Angèle Lamirande *« Ça m'a reconstruite »*
Épisode 2 : Richard Gagné *« La force des expériences humaines, ça te transforme »*
Épisode 1 : Sylvie Nadeau *« Ce qui me motive, c'est les locataires »*

Pour entendre un ou l'autre de ces épisodes :
https://offices-habitation.usherbrooke.ca/balados/

BONS COUPS

OBTENIR UNE SALLE COMMUNAUTAIRE, c'est possible !

Voici deux exemples de locataires qui ont obtenu des salles communautaires dans des HLM qui n'en avaient jamais eu jusqu'ici. Il est donc possible d'en faire la demande à votre office dans le cadre des consultations sur la modernisation de vos immeubles.

Une nouvelle salle au Carré St-Pierre
(Ste-Thérèse)

Suite à un incendie, un immeuble HLM famille a été reconstruit avec le PRHLM. Situé dans un ensemble de grands logements, l'office a plutôt reconstruit des 3 et demi pour répondre aux besoins des personnes seules qui ont moins de 65 ans et qui sont sur sa liste d'attente. Une salle communautaire a été ajoutée. La salle pourra ainsi être gérée par une association, en collaboration avec l'office qui veut également y donner des services aux locataires et leurs enfants.

Une nouvelle salle à Val-Martin
(Laval)

Le 11 septembre, le centre communautaire Simonne-Monet-Chartrand, intégré à un immeuble résidentiel de 359 logements sociaux au 3700, boulevard Notre-Dame, dans Val-Martin à Laval a été inauguré. Cette démarche, commencée par la démolition d'immeubles vétustes construits dans les années 1950, a ensuite permis de reconstruire un total de 359 logements sociaux et communautaires.

Sylvain Piché, directeur de l'OMH Laval, a expliqué au Courrier Laval que
« ce projet incarne une nouvelle façon de concevoir l'habitat social. (...) Le centre communautaire devient un pôle de rassemblement, un endroit central pour le secteur Val-Martin. »